

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 91 (1964)  
**Heft:** 2-3

**Artikel:** Grammaire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233546>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

trouve-t-on pas, ici et là, le *tchaimpoi* ès *ouëyes*<sup>6</sup>, le *lâité* ès *ouëyes*<sup>7</sup>, le *ceneutat* ès *ouëyes*<sup>8</sup>, etc. Il y eut chez nous, comme ailleurs, des gardeurs d'oies qui surveillaient en même temps des porcs et des moutons.

21. Après la moisson, les *fouëyes*<sup>9</sup> et les *ouëyes*<sup>10</sup> étaient conduites sur les *sombres*<sup>11</sup> et non plus dans les finages ou les pâturages. Leur gardeur ne bénéficiait pas d'une sinécure, car il ne recevait, durant toute la belle saison, que 5 sous par oie et 1 sou par oison. Afin de pouvoir distinguer leurs oies, les possesseurs en perforaient la palmure des pattes pour y introduire une marque distincte. Cette coutume aura-t-elle donné naissance aux plaisanteries concernant un soi-disant ferrage des oies ?

22. La « patte d'oie » au visage est toujours considérée comme « étant des ans un irréparable outrage ».

23. N'en déplaise à ceux qui considèrent l'oie comme un animal lourd et stupide, les contes et les légendes de notre Rauracie la montrent comme un être prudent, intelligent et vigilant. Que de piquantes expressions et que de gaudrioles ce pesant volatile n'a-t-il pas inspirées. Des récits mettant en scène des fées nous montrent ces êtres surnaturels pourvus parfois de pieds d'oies.

24. *Lai Bâme an l'ouëye*<sup>21</sup>, dans le Clos-du-Doubs est une caverne profonde qui sert à l'occasion de refuge à une fée étant affligée de pareille infirmité. On remarque de temps à autre des empreintes de pieds palmés aux abords d'un *laite*<sup>13</sup> voisin. Un garde-chasse prétend

toutefois qu'il s'agit de marques laissées par quelques palmipèdes migrateurs. C'est lui qui arrivait à calmer les joueurs de binocle, ne parvenant pas à s'entendre, en leur disant tout bonnement en patois : « *Airrandgiêtes-vos, mes ouëyes, diait cetu que n'en aivaît qu'enne* », arrangez-vous, mes oies, disait celui qui n'en avait qu'une.

\* \* \*

## Proverbes jurassiens

Ça c'tu qu'raile qué rci caque (*C'est celui qui crie qui est blessé*).

In djo bîn, in djo mâ, ça dou djo d'ou-tre (*Un jour bien, un jour mal, ce sont deux jours de passés*).

En voi bîn a baitchai ce qu'était l'é-tyeye (*On voit bien aux morceaux que c'était l'écuelle*).

Lai faim tchesse le loup di bô (*La faim chasse le loup du bois*).

Marie Jecker,

Faulcy s/ Glovelier.

\* \* \*

## Grammaire

— Lolotte, qu'est-ce qu'une voyelle ?

— C'est la femme d'un voyou, m'sieu!

\* \* \*

## Mauvais signe

— J'ai une grave raison pour penser que ma femme ne m'aime plus !

— Vraiment ! est-ce possible ?

— Oui, elle ne m'a pas disputé depuis presque une semaine.

<sup>1</sup> Ferrer les oies. <sup>2</sup> Naïf, *ènonçain*, innocent. <sup>3</sup> *louène* s. f. plaisanterie. <sup>4</sup> Chaux-des-Foyers, Chaux-des-Breuleux. <sup>5</sup> *fremi* s. m., fourmi, est du genre masculin dans ce patois. <sup>6</sup> pâture aux oies. <sup>7</sup> mare aux oies. <sup>8</sup> essert aux oies. <sup>9</sup> brebis. <sup>10</sup> oies. <sup>11</sup> les guérets, les jachères. <sup>12</sup> la « baume », la caverne à l'oie. <sup>13</sup> d'une mare.